

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VILLES-SUR-AUZON

SEANCE DU 24 AOUT 2026

Date de convocation : 18/03/2026
Membres :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15
N° 2

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX le lundi vingt-quatre août, à 19 heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.

Étaient présents : Frédéric ROUET, Suzy MACHUROT, Stéphane LECLERC, Ghyslaine JAUMOTTE, Bertrand CROSET, Florent LAZARE, Fabien JEAN, Magali LORENZI, Joseph AROUTO, Marie-France CHOPART, Marion BOLARD, Marie-Ange ODDONE, Marine BLAISE

Était absent :

Procurations : Jean-Marie TORELLI à Frédéric ROUET, Jean-Pierre MAISONNEUVE à Bertrand CROSET

Secrétaire : Suzy MACHUROT

N°2 - OBJET : ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT AU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, l'élection d'un adjoint en cours de mandat se déroule au scrutin uninominal à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin, et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Vu la déclaration de candidature de Madame Marie-France CHOPART pour le poste de quatrième adjoint,

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

- Bulletins blancs : 0
- Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu :

- Madame Marie-France CHOPART : quinze voix,

Madame Marie-France CHOPART ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée Adjointe au Maire :

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

La secrétaire de séance
Suzy MACHUROT



Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
Frédéric ROUET

